FICHE D'INSCRIPTION ADULTE (+ de18 ans)-Année 2023-2024

L'inscription ne sera valable qu'accompagnée du règlement des frais d'adhésion à l'Association par chèque à l'ordre de l'AAM. Le prix des cours sera réglé directement à l'intervenant par chèque à son ordre lors du 1er cours (après un cours d'essai si besoin)

Nom :	**Ancien adhérent** ☐
Prénom :	**Nouvel adhérent** ☐
Adresse :	**Modifications** ☐
Téléphone fixe : **Portable :**	
Email :	

COURS (en dehors des vacances scolaires)

LUNDI 9h30/12h30 14h/17h 2 fois par mois : 18h/21h 2 fois par mois : 18h/20h	Jacques Fourcadier André Lévita Catherine Cannat Catherine Cannat	Peinture, Techniques mixtes Aquarelle, Peinture, Dessin Dessins toutes pratiques Modèles vivants débutants	360 360 180 140+modèle	☐ ☐ ☐ ☐
MARDI : 10h/13h 14h/17h 18h/21h	André Levita Christina Weising Christina Weising	Aquarelle, Peinture, Dessin Peinture créative, techn.mixtes Peinture créative, techn.mixtes	360 360 360	☐ ☐ ☐
MERCREDI : 9h30/12h30 18h/19h30	Sylvie Manus Christina Weising	Peinture, Pastel Histoire de l'Art	360 240	☐ ☐
JEUDI : 9h30/12h30 2 fois par mois : 13h30/16h30 14h/17h 2 fois par mois : 18h/20h 2 fois par mois : 18h/20h	Catherine Cannat Christophe Vivant Catherine Cannat Catherine Cannat Atelier du jeudi	Dessin Sculpture sur pierre Pastel Modèle vivant confirmés Sans intervenant	360 270 360 140+150 Modèle 150 Modèle	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
VENDREDI : 10h/13h 3 fois par mois 13h30/16h30	Emmanuel Ball Danièle Mikuczanis	Sculpture, Modelage Sculpture modelage	315 360	☐ ☐

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur dont un exemplaire m'a été remis et en accepte les dispositions.

Le : **Signature :**

REGLEMENT DES COURS: Le prix est payé lors du 1er cours par chèque à l'ordre de l'intervenant. Le contrat est annuel. Le règlement en 3 chèques est accepté et s'entend comme une facilité de paiement.

ADHESION à l'Association Artistique Monet par chèque à l'inscription à l'ordre de l'AAM

Inscription : ☐**35€** ***(Saint Gillois)*** ☐ **40€ (*non St Gillois*)**

Sous réserve de modification lors de la prochaine Assemblée Générale